Rapport public Parcoursup session 2025

INSTITUT SAINT LAURENT - D.E Educateur Spécialisé

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

INSTITUT SAINT LAURENT - D.E Educateur Spécialisé (24996)

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
INSTITUT SAINT LAURENT - D.E Educateur Spécialisé (24996)	Jury par défaut	Tous les candidats	22	215	126	73	22

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
INSTITUT SAINT LAURENT - D.E Educateur Spécialisé (24996)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	172	103	56	15	68,2 %
			Masculin	43	23	17	7	31,8 %
			Total	**215**	**126**	**73**	**22**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
INSTITUT SAINT LAURENT - D.E Educateur Spécialisé (24996)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	58	28	14	7	38,9 %
				AB	52	35	22	5	27,8 %
				B	23	17	12	6	33,3 %
				TB	3	2	2	0	0 %
				Total	**136**	**82**	**50**	**18**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	20	6	2	2	50 %
				AB	14	9	6	2	50 %
				B	9	8	6	0	0 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	**46**	**26**	**17**	**4**	**100 %**
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	7	3	1	0	
				AB	17	7	2	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	4	4	2	0	
				TB	2	1	1	0	
				TBF	1	1	0	0	
				Total	**31**	**16**	**6**	**0**	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	2	0	0	
				Total	**2**	**2**	**0**	**0**	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
INSTITUT SAINT LAURENT - D.E Educateur Spécialisé (24996)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	102	58	28	10	45,5 %
			En réorientation	38	20	13	5	22,7 %
			Non scolarisés	74	47	32	7	31,8 %
			Autres	1	1	0	0	0 %
			Total	**215**	**126**	**73**	**22**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
INSTITUT SAINT LAURENT - D.E Educateur Spécialisé (24996)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Technologique	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Evaluation de l'acquisition par le candidat des prérequis nécessaires à la formation	L'étude de la scolarité vise à évaluer l'acquisition par le candidat des pré-requis nécessaires à la formation	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Evaluation de l'acquisition par le candidat des prérequis nécessaires à la formation	Contenu du projet de formation	Important
Savoir-être	Mesurer la capacité du candidat à entrer et rester en formation Mesurer le positionnement du candidat en tant que futur professionnel	Expérience professionnelle explicitée	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Mesurer la solidité du projet et la motivation du candidat	Qualité de l'explicitation et de la description du projet professionnel	Très important
	Projet de formation	Mesurer la solidité du projet et la motivation du candidat	Important
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Mesurer la solidité du projet et la motivation du candidat	Rechercher les indices d'une dimension réflexive sur les sources de motivation	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Pour toutes les formations proposées, sont éliminatoires :
- la non satisfaction à l'un des pré-requis éxigés par le diplôme,
- l'obtention d'une note inférieure à la moyenne aux épreuves d'admissibilité et d'admission.

Pour les candidatures en apprentissage : l'entrée en formation est soumise à la réussite aux épreuves de sélection, et la signature d'un contrat avec un employeur. (sous réserve de place disponible et sans classement)

Pour les candidatures en voie directe : tous les candidats ayant obtenu une note supérieure à la moyenne aux épreuves de sélection ont été classés.
Ont été appelés à entrer en formation les candidats ayant obtenu les meilleurs résultats aux épreuves de sélection, dans la limite du nombre de places ouvertes. (22 en 2024)

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite.Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Afin de respecter l'égalité des chances, toutes les candidatures confirmées en phase principale et en phase complémentaire ont été étudiées par notre jury, qui à pris en compte les spécificités du parcours de chaque candidat.

La participation des lycéens à une cordée de la réussite n'a pas déclenché l'attribution de points supplménetaires.

Seule la réalisation d'un service civique à permis l'attribution d'un point bonus.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Les modalités de sélection se sont faites par l'étude du dossier du candidat et un entretien.

1. Examen des dossiers
Le dossier du candidat est étudié selon 3 critères qui sont la scolarité, l'activité et centre d'intérêt et le projet de formation.
La note de dossier est la moyenne des notes de ces trois critères + 1 point de pondération. Ainsi le paramétrage et les indicateurs tels que définis ci-dessous permettent d’objectiver l’évaluation.

CRITERE 1- Note de scolarité (coef 2) - Elle vise à évaluer l’acquisition par le candidat, des prérequis nécessaires à la formation. Les notes retenues sont recensées car elles donnent à voir la capacité minimum à l’écrit, l'esprit d’ouverture sur le monde et l'attitude générale face aux contraintes de l’enseignement.
CRITERE 2 : Note - activités et centre d’intérêt (coef 1) - A travers ce critère, il s’agit, en premier lieu, de rechercher les indices d’ une dimension réflexive sur les sources potentielles de motivation du projet de formation, de mesurer la capacité du candidat à mettre en lien avec le métier et la formation différents éléments pour donner du sens à ses propos.

CRITERE 3 - Note « projet de formation » (coef 1) - Les critères définis pour cette note visent à mesurer la solidité de la motivation énoncée par le candidat. A savoir, la capacité du candidat à conscientiser les éléments de son parcours avec logique, son ouverture au champ plus large auquel le métier choisi appartient et les connaissances précises des contours du métier choisi.
La pondération est attribuée si le candidat a réalisé un service civique

L’étude du dossier donne lieu à une note sur 20. Le candidat est admissible à l’oral lorsqu’il a obtenu au moins 10/20.

2. L’entretien
L’appréciation des entretiens est formulée à partir des critères suivants : Niveau de motivation et positionnement étayés d’une projection dans un parcours de formation. Le positionnement face aux différents types de contraintes et obligations liées à une formation professionnelle. Les représentations du candidat du métier et de l'intervention sociale. Sa réflexion sur le travail de remise en question, son positionnement face aux évidences et aux certitudes dans une profession de la relation humaine. A

travers ces critères, il s'agit de mesurer la capacité du candidat à entrer et rester en formation et à mesurer le positionnement du candidat en tant que futur professionnel.
Cette appréciation est synthétisée par une note sur 20.
La moyenne des deux notes définit l'admissibilité du candidat, à partir de 10/20.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Tous les champs doivent impérativement être complétés. Les motivations et le projet de formation doivent être explicités de manière authentique

Signature :
Catherine MOUILLAC-VUILLET,
Directeur de l'établissement INSTITUT SAINT LAURENT